

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021 INTERVENTIONS

7 - Création d'une chambre funéraire

Intervention Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Nous n'avions pas connaissance de l'existence d'un besoin de chambre funéraire sur Viroflay. D'autre part, généralement, ce type d'établissement est plutôt situé en périphérie soit de cimetière soit dans des secteurs un peu isolés. L'emplacement du bâtiment qui va être réalisé est à l'angle de l'avenue des Arcades et de l'avenue du Général Leclerc. Nous comprenons que le stationnement des véhicules funéraires est prévu pour être à l'intérieur de la structure. A quel endroit se feront les entrées/sorties des véhicules funéraires ? D'autre part, cette chambre funéraire va générer un flux de véhicules et un besoin de stationnement pour les familles concernées. Quelles dispositions seront-elles prises ?

Mais revenons sur le fond, alors que nous nous faisons régulièrement le relais des habitants du secteur Arcades/Place Louis XIV qui réclament plus de services et d'animation, nous doutons vraiment que cet établissement réponde à leurs attentes !

Nous avons bien noté que le PLU avait classé en zone UG l'îlot dans lequel se trouve le bâtiment en question, ce classement le préservait de constructions collectives de grande ampleur et laissait la porte ouverte à d'autres initiatives. Dans l'intérêt général pourquoi la ville n'a-t-elle pas préempté cet emplacement ? Elle aurait pu saisir cette opportunité. Alors que le Cocon des familles et le CMPP par exemple, sont dans un bâtiment non accessible et devraient trouver une autre localisation, que la Croix-Rouge est installée dans un sous-sol, que la ville n'a pas de Maison des associations, de ressourcerie, de lieu de rencontres intergénérationnelles ou de tiers-lieu, que seules 2 mini-crèches privées existent dans ce secteur etc... la ville ne s'est pas positionnée et laisse le champ libre à toute initiative privée sans lien direct avec les besoins du quartier.

De plus, ce projet nous est soumis alors qu'il est déjà engagé. La délibération nous est présentée comme une simple formalité. Nous émettons un avis défavorable.